

CLAP / INFOS

Février 2025 - N° 93 - www.ville-clapiers.fr

Le magazine de la Commune de Clapiers

2015-2025 : 10 ANS APRÈS

HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS TERRORISTES



©Ville de Clapiers_DC



COMMUNE DE CLAPIERS
www.ville-clapiers.fr

SOMMAIRE

/ P 03 - Le mot du Maire
/ P 04 - Urbanisme
/ P 08 - Vivre ensemble

/ P 09 - Les échos
/ P 11 - Mobilités actives
/ P 12 - En images

/ P 20 - Tribune libre
/ P 21 - Agenda
/ P 23 - Etat civil

CLAPIERS CRÉE VOTRE MUTUELLE COMMUNALE

+ D' i ?

PERMANENCES
Tous les 2^e jeudis du mois
de 10 h à 16 h, à la mairie de Clapiers

CONTACT
Prendre rendez-vous auprès du CCAS de Clapiers :
Tél. 04 67 57 08 58

Mutuelle Familiale
ma complémentaire de vie®



Mission Locale **Montpellier**
Méditerranée Métropole

Jeunes 16-25 ans
Sortis du système scolaire

Passez en mode **avenir !**

Mission Locale :
une seule adresse pour
tous vos projets.

EMPLOI
ALTERNANCE
FORMATION
SERVICE CIVIQUE
VIE QUOTIDIENNE

Permanence Clapiers

Jeunes résidant sur Clapiers
Prendre RDV au 04 99 52 69 29 (Antenne Centre)

Tous les mercredis de 9h à 12h30 → **Maison des associations Rue Paul Bonnefoi - CLAPIERS**

Point Info Mobilité



Besoin de conseils pour réduire vos factures de transports ?

En partenariat avec la Commune de Clapiers, l'ALEC Montpellier Métropole vous propose le "Point Info Mobilité" un service de conseil gratuit et indépendant pour vous aider à vous déplacer de façon plus efficace, plus économique et plus écologique.

Permanences
Mercredis 12 février - 12 mars de 9 h à 12 h
à l'accueil de la mairie de Clapiers



MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Un mois déjà s'est écoulé depuis le début de cette nouvelle année, désormais bien lancée ! Ainsi que je l'ai annoncé lors de la cérémonie des vœux de la Commune, les premiers projets pour 2025 à Clapiers aboutissent dès à présent.

C'est notamment le cas du déploiement de notre système de vidéoprotection, effectif depuis la fin du mois de janvier. Pour favoriser l'épanouissement des jeunes Clapiérois, la première permanence hebdomadaire de la mission locale des jeunes s'est tenue à la Maison des associations le 22 janvier dernier offrant ainsi un nouveau service à la population.

En 2025, nous continuons de faire avancer le village et à cultiver le bien-vivre, ensemble. Cette belle soirée des vœux a illustré une fois de plus l'esprit de convivialité qui caractérise Clapiers, un esprit de village tout simplement. Où l'on accorde une place centrale aux moments de partage et de rassemblement, qui érigent des ponts entre les personnes.

J'ai pris un grand plaisir à échanger avec beaucoup d'entre vous lors de cette soirée, et cela me conforte dans l'idée qu'il fait bon vivre à Clapiers, ne l'oublions pas !

Quelques jours auparavant, près de 400 Clapiérois du bel âge étaient également réunis dans notre gymnase communal pour le repas des aînés, un moment très attendu et apprécié. Lorsque l'on voit les sourires nombreux, des seniors danser et profiter d'un spectacle, tisser des liens alors que certains peuvent parfois être isolés, que les enfants des accueils de loisirs viennent à la rencontre des pensionnaires de l'EHPAD du Foyer du Romarin, il me semble que nous sommes sur la bonne voie.



Je vous souhaite une bonne lecture de ce "Clap'Infos", et un beau mois de février.

Avec tout mon dévouement,

Votre maire,

Guy Lemp



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : UN DOCUMENT POUR PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Le 8 octobre 2024, le Conseil de métropole a approuvé à l'unanimité des 31 maires le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal, résultat d'un travail engagé depuis de longues années dans l'objectif de planifier l'aménagement du territoire face aux défis du changement climatique.

Dans la continuité de cette étape majeure, le **Conseil municipal de Clapiers** a également voté un **avis favorable** au PLUi-Climat lors de la séance du 9 décembre dernier. Place désormais à l'enquête publique, du 29 janvier au 28 février 2025, qui permet de recueillir les remarques et observations des habitants de la métropole et bien sûr de la Commune sur le projet arrêté le 8 octobre. Retrouvez plus d'informations dans ce dossier.

Le PLUi-Climat, qu'es aquò ?

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et **fixe** en conséquence **les règles d'aménagement** et d'utilisation des sols, à l'échelle de la métropole.

Le PLUi doit viser à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire, et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols). Il constitue un outil central pour encadrer l'aménagement opérationnel : ses prescriptions s'imposent aux travaux, constructions, aménagements, affouillements ou exhaussements des sols, etc.



©Format drone

Un PLUi construit grâce au dialogue Communes-Métropole

Le projet présenté et voté en Conseil de métropole a fait l'objet entre 2020 et 2024 d'un échange permanent entre les Communes et la Métropole, qui a la compétence en matière d'urbanisme depuis la loi ALUR de 2014. Il est ainsi le fruit d'un travail mené de concert, pour répondre aux aspirations des habitants du territoire en tenant compte des besoins et des contraintes de chaque Commune.

A Clapiers, une réunion publique de présentation des orientations du PLUi, d'explication du zonage et d'échange avec les habitants pour recueillir leur point de vue, s'est tenue le 6 avril 2023 à l'Espace Culturel Jean Penso. A l'issue de cette réunion, des registres ont été ouverts pour recenser les avis de toutes et de tous, et intégrer les remarques au projet de PLUi.



montpellier3m.fr/plui



“ L'arrêt du projet de PLUi-Climat est une bonne nouvelle pour Clapiers et ses habitants, car ce document d'urbanisme permettra dès son adoption définitive de **réglementer l'utilisation des sols, en limitant l'extension urbaine pour sanctuariser le patrimoine naturel exceptionnel de notre commune et plus largement de la métropole.** Le PLUi est un outil essentiel pour engager pleinement notre territoire dans la **transition écologique et solidaire**, tout en préservant notre cadre de vie et notre identité, qui font le charme de Clapiers. ”

Florence Granjean
adjointe au maire
déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement durable



OBJECTIFS ET ORIENTATIONS DU PLUI

L'aménagement du territoire au service de la transition écologique et solidaire

Les objectifs qui ont guidé l'élaboration du projet de PLUi :

- 👉 Préserver et valoriser l'exceptionnelle richesse environnementale du territoire ;
- 👉 Se préparer aux évolutions démographiques ;
- 👉 Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer ses effets ;
- 👉 Désimperméabiliser les sols pour lutter contre les risques naturels et le réchauffement climatique ;
- 👉 En finir avec l'étalement urbain en densifiant les espaces déjà bâtis, avec l'objectif à terme de zéro artificialisation nette des sols ;
- 👉 S'engager en faveur des logements décents pour tous ;
- 👉 Accompagner le développement économique, créateur de richesses et d'emplois ;
- 👉 Avancer vers un territoire décarboné avec le déploiement des transports en commun gratuits et des modes de déplacement doux.

Quelques chiffres intéressants :

- ✓ Réduction de 50 % de l'artificialisation des sols : le PLUi se place dans la dynamique de l'objectif Zéro Artificialisation Nette à 2050
- ✓ 2/3 des surfaces préservées de l'urbanisation
- ✓ 84 % de l'urbanisation correspond à du réinvestissement de l'existant, pour réduire la consommation foncière



Zoom sur Clapiers : le PLUi au service de la qualité de vie

Notre Commune s'inscrit dans la continuité des objectifs attendus de réduction de la consommation foncière : en veillant à l'échelle communale à prioriser le réinvestissement urbain, à réduire les extensions urbaines, et optimiser les projets d'aménagement sur les sites d'extension urbaine, comme l'écoquartier du Castelet. **La Commune n'a pas étendu son périmètre constructible, pour sanctuariser ses espaces naturels, agricoles et forestiers.**

L'aménagement du P+Tram à Girac, terminus de la ligne 5 de tramway, contribue à favoriser l'usage de mobilités moins polluantes et gratuites, désengorger le trafic automobile, améliorer le maillage territorial des transports en commun.

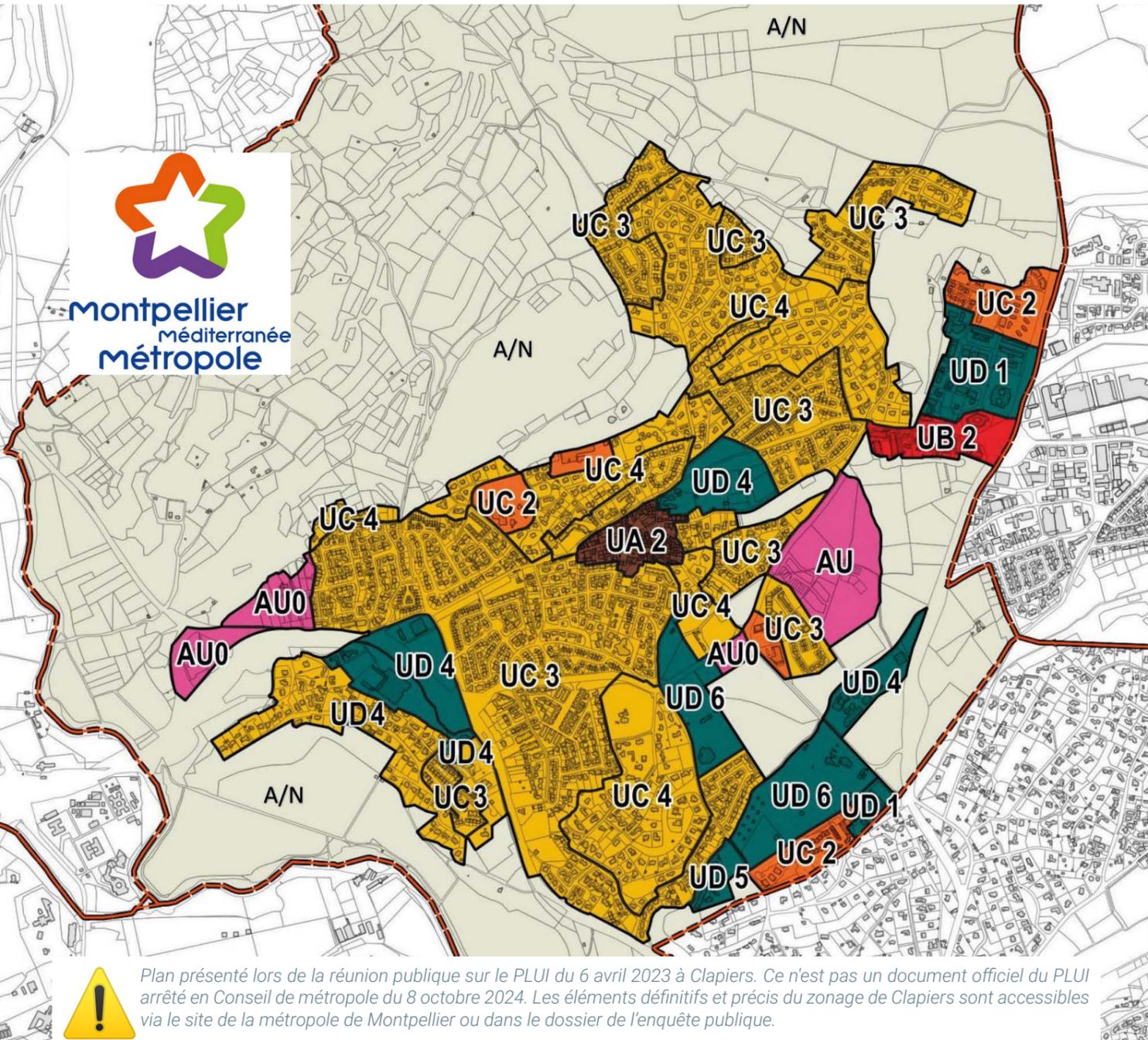
La croissance démographique est encadrée et maîtrisée : avec une livraison étalée dans le temps des projets au sein de la ZAC du Castelet, écoquartier à la faible densité de logements, qui ont un impact environnemental réduit.

👉 **Clapiers est un poumon vert**, village niché dans un écrin de nature. L'orientation portée avec ce PLUi est de **préserver cet environnement unique, l'identité patrimoniale et architecturale de notre village** et ainsi le bien-vivre ensemble à Clapiers.



LE ZONAGE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Voici la carte du territoire de la commune de Clapiers, selon la classification des zones prévue au PLUi-Climat :



La zone A : la zone agricole

Elle représente les différents secteurs d'un territoire devant faire l'objet d'une protection spécifique eu égard à leur potentiel biologique ; on y retrouve ainsi des parcelles cultivées ainsi que les installations nécessaires à l'exploitation. Les zones agricoles ne sont pas constructibles par principe, sauf pour les constructions liées à l'activité agricole exercée sur la zone.

La zone N : les zones naturelles

La "zone N" fait référence aux secteurs naturels et forestiers d'une commune. L'autorité administrative reconnaît ainsi un intérêt environnemental à cette zone et souhaite conserver l'intégrité de ses espaces naturels ainsi que leur environnement agricole ou écologique.

La zone U : la zone urbaine

La zone urbaine ou "zone U" correspond aux secteurs de la ville urbanisés ou en cours d'urbanisation.

LÉGENDE

- ZONE UA** —○ Centralité de bourg
- ZONE UB** —○ Mixité urbaine dense
- ZONE UC1-C2** —○ Tissu urbain mixte à dominante collective
- ZONE UC3-C4** —○ Tissu urbain mixte à dominante individuelle
- ZONE UD** —○ Zones à vocations spécifiques
- ZONE A/N** —○ Zones naturelles et agricoles
- ZONE AU-AU0** —○ Zones d'urbanisation future



/ URBANISME



L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU 29 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2025



A la suite de l'approbation du projet de PLUi en Conseil de métropole, une période d'enquête publique s'ouvre du 29 janvier au 28 février prochain.

Les habitants de la métropole peuvent ainsi venir **consulter le projet complet de PLUi**, les différents documents et plans qui le composent, **et transmettre leurs observations, remarques, avis.**

Il est possible de consulter le dossier en version numérique sur le site de la Métropole : www.montpellier3m.fr/plui

Des permanences physiques sont accessibles dans plusieurs communes de la métropole, dont la mairie de Clapiers.

N'hésitez pas à nous contacter : 04 67 55 90 00

A l'été 2025, après l'enquête publique, le PLUi sera soumis au vote en conseil métropolitain. S'il est validé, il s'appliquera aux 31 communes de la métropole et sera exécutoire un mois après son approbation.

PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS

Un membre de la commission d'enquête sera présent à la mairie de Clapiers afin de recueillir vos observations, vous apporter des renseignements et précisions complémentaires sur le dossier de l'enquête publique :

Mercredi 29 janvier, de 9 h à 12 h

Mardi 18 février, de 9 h à 12 h

Vendredi 28 février, de 14 h à 17 h

Les membres de la commission d'enquête pourront aussi recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui lui en fera la demande.

Le public pourra recueillir toutes informations utiles sur les projets auprès de la Direction Planification Environnement et Appui aux Territoires ☎ 04 67 13 60 24 aux heures d'ouverture des bureaux de Montpellier Méditerranée Métropole, du lundi au vendredi.



+ D'INFOS :

Consultez : www.montpellier3m.fr/plui

Donnez votre avis : participer.montpellier.fr

NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME ET PERMIS D'AMÉNAGER

Depuis le 1^{er} janvier 2025, à Clapiers comme dans toute commune de plus de 3 500 habitants, les demandes d'autorisation d'urbanisme doivent être transmises par voie électronique quand elles proviennent de personnes morales (groupeement d'individus ou d'entités doté de la personnalité juridique). Par ailleurs, celles-ci peuvent désormais réaliser et garantir financièrement leurs permis d'aménager par tranches, en fonction de l'achèvement de ces dernières (décret n° 2024-1043 du 18 novembre 2024).



+ D'INFOS : secretariat.urbanisme@ville-clapiers.com



/ VIVRE ENSEMBLE

MUTUELLE COMMUNALE

UN DISPOSITIF QUI INTÉRESSE LES CLAPIÉROIS

La mise en place de la mutuelle communale continue de se déployer avec succès. Cette initiative novatrice et solidaire vise à garantir une meilleure couverture santé à des tarifs négociés, adaptés aux besoins de tous les Clapiérois.

Le dispositif de mutuelle communale est effectif depuis le 1^{er} janvier 2025. Vous pouvez y prétendre et vous renseigner si vous le souhaitez. A ce jour, près de 200 rendez-vous ont déjà été organisés pour accompagner les habitants dans cette démarche. Grâce à un suivi personnalisé et à une approche de proximité, la mutuelle communale offre de nombreux avantages :

- 👉 des tarifs bloqués pendant 2 ans pour une tranquillité d'esprit,
- 👉 un service de téléconsultation accessible 24 h/24, 7j/7,
- 👉 et bien d'autres bénéfices pour simplifier vos démarches et améliorer votre accès aux soins.

N'hésitez pas à venir rencontrer vos conseillers pour trouver la solution qui vous convient.

Prise de rendez-vous auprès du CCAS au ☎ 04 67 57 08 58.



La réunion publique du 28 novembre a rassemblé près d'une centaine de Clapiérois



LOISIRS SENIORS

ATELIERS SENIORS, LES AFFAIRES REPRENENT

Le service Vie de la cité propose deux rendez-vous d'animation aux plus de 65 ans pour ce mois de février. Il s'agit d'un atelier de prévention routière et d'un temps de partage et de convivialité



/ SÉCURITÉ ROUTIÈRE PRÉVENTION SENIORS



Mardi 11 fév.

14 h - 16 h

Maison des associations

GRATUIT

Réservé au plus de 65 ans



Mardi 25 fév.

14 h - 16 h,

Kiosque Daniel Vermande
Esplanade J. Jaurès

/ ATELIER CUISINE

Participez à notre atelier cuisine spécial crêpes et bugnes. Partageons nos recettes savoureuses, astuces de pro et partagez un moment gourmand en toute convivialité. On vous attend avec votre bonne humeur, vos ustensiles et vos confitures ! Inscrivez-vous vite ! Possibilité de venir avec vos petits-enfants !



INSCRIPTIONS - PLACES LIMITÉES

Yoan Maurici : 04 67 55 80 60
convivialite@ville-clapiers.com



/ PRÉVENTION

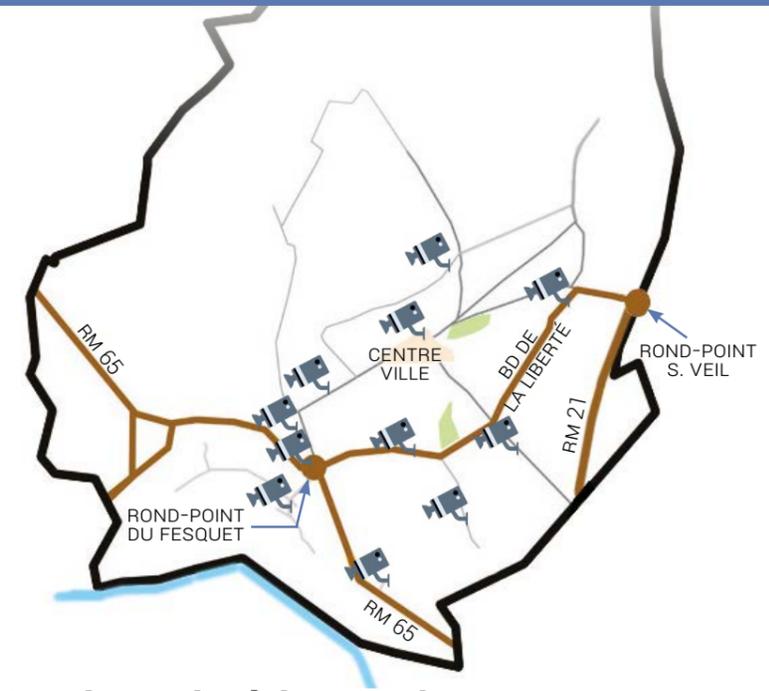
LA VIDÉOPROTECTION INSTALLÉE À CLAPIERS !

Le déploiement du système de vidéoprotection sur le territoire communal est désormais terminé. Début février, 19 caméras seront opérationnelles pour assurer la tranquillité et la sécurité des Clapiérois.

Clapiers est une commune offrant un cadre de vie paisible à ses habitants. Le déploiement d'un réseau de caméras de vidéoprotection, installé principalement sur les grands axes ainsi qu'aux entrées et sorties de la commune, s'inscrit dans une démarche proactive visant à préserver cette tranquillité publique. Cet outil moderne a pour objectif de dissuader les actes malveillants tout en appuyant l'action de la gendarmerie nationale et de la police municipale en cas d'infraction sur le territoire.

Où en est-on ?

L'implantation des caméras aux différents points stratégiques est terminée, et le système de vidéoprotection sera pleinement opérationnel à Clapiers dès le mois de février !



Un point sur la réglementation

Les images sont conservées 30 jours maximum et peuvent être visionnées en cas d'incident par le personnel habilité et par les forces de l'ordre. Pour exercer votre droit d'accès aux images vous concernant, vous pouvez contacter notre Police municipale au ☎ 04 67 55 90 10.



+ D'INFOS

www.ville-clapiers.fr/Sécurité/165/
Protection des Données : dpo@ville-clapiers.com

/ LES ÉCHOS

BIENVENUE

LA CONCILIATION PAR LE DIALOGUE

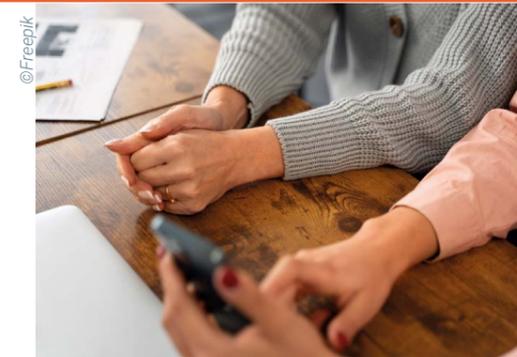
Quand un désaccord vous oppose à une personne, mais qu'un procès vous semble excessif, le conciliateur de justice peut vous aider à trouver un règlement à l'amiable. Cet auxiliaire de justice assermenté propose ses services de manière bénévole.



Un service à la population Clapiéroise, soutenu par la Commune !

Le conciliateur peut ainsi traiter l'essentiel des conflits individuels entre particuliers, mais aussi avec les entreprises, les artisans, sans oublier les troubles de voisinage, les litiges entre voisins, les impayés, les malfaçons, les problèmes liés au locatif et à la consommation, etc.

M. Christian Bru, reçoit gratuitement, tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9 h à 12 h, uniquement sur rendez-vous, à l'Espace Bonnier (1^{er} étage).



Comment prendre RDV ?

Uniquement par téléphone au

☎ 04 67 55 80 66

le lundi, de 14 h 30 à 17 h

et le mardi, de 9 h 30 à 12 h



GÉNÉREUX DON DES COUREURS DE L'ÉOLIENNE À NOTRE HALTE ALIMENTAIRE

Chaque année, "Les Coureurs de l'éolienne" placent leurs "Foulées" d'automne au service d'une action solidaire sur notre commune. Grâce à l'édition 2024 de cette course, ils ont collecté 400 €, généreusement remis au Point de solidarité alimentaire de Clapiers. Ce don permettra de continuer à venir en aide et de soutenir les familles Clapiéroises les plus démunies. Merci à cette association pour ce beau geste. Merci pour votre soutien et votre générosité.



©Ville de Clapiers.AL

UN CLAPIÉROIS MIS À L'HONNEUR !

Notre concitoyen Clapiérois Carol Iancu, historien et professeur émérite de l'université Paul Valéry, a reçu à Paris le 25 novembre dernier le prix AJCF-Hubert Heilbronn 2024, attribué chaque année pour récompenser l'engagement d'une personnalité dans le dialogue interreligieux.

La Commune peut être fière d'être mise en avant grâce aux actions et au travail de ses habitants dans de nombreux et divers domaines. En voici une nouvelle illustration ! Le professeur Carol Iancu a fait toute sa carrière à l'Université Paul Valéry. Ce spécialiste de l'histoire des Juifs, des relations judéo-chrétiennes, de l'antisémitisme, de la Shoah et des relations internationales a contribué au fil de 40 ans d'enseignement et de recherche à la formation de plusieurs générations d'étudiants au métier d'historien. Le prix Hubert Heilbronn de l'Amitié Judéo-Chrétienne de France lui a été décerné pour mettre à l'honneur sa vaste œuvre historique et son investissement dans la vie sociale et culturelle locale. Fondateur de Radio Aviva en 1982, il a notamment contribué aux côtés de Georges Frêche à la découverte et à la restauration du Mikvé médiéval de Montpellier, l'un des plus anciens et mieux conservés du Vieux Continent, inauguré en 1985,

lors du millénaire de la ville. Fidèle à la mémoire de Jules Isaac et à son combat contre l'antisémitisme et pour l'amitié entre juifs et chrétiens, Carol Iancu a obtenu en 1996 l'octroi de la Médaille des Justes parmi les nations pour une famille catholique de Montpellier, engagée dans la défense des Juifs pendant les années tragiques de la Seconde Guerre mondiale : Marie-Antoinette Palarès et ses deux filles Renée Pariselle et Paulette Roche. Cette dernière fut conseillère municipale à Clapiers où une rue porte son nom. Bravo et merci professeur !



©Tous droits réservés



POINT INFO MOBILITÉ

ENVIE DE VOUS DÉPLACER DE FAÇON PLUS ÉCOLOGIQUE ?

Vous avez besoin de conseils pour vous déplacer plus facilement et plus écologiquement ou pour réduire vos dépenses de transport ? En partenariat avec la Commune de Clapiers, l'ALEC Montpellier Métropole a lancé le "Point Info Mobilité" pour les habitants de la métropole.

Ce Point Info Mobilité est un service de conseil gratuit et indépendant pour vous aider à vous déplacer de façon plus efficace, plus économique et plus écologique.

Il a notamment pour ambition d'aider les habitants à :

- réduire les factures de carburant et de transport,
- trouver les meilleurs itinéraires,
- connaître les offres locales de transports,
- découvrir toutes les aides financières au déplacement,
- apprendre à mieux utiliser les applications numériques de déplacement,
- choisir un mode de transport plus écologique que la voiture.



PERMANENCES :

Mercredi 12 février

Mercredi 12 mars

de 9 h à 12 h

à l'accueil de la mairie

COMMENT CONTACTER LE POINT INFO MOBILITÉ ?

04 67 91 96 91



FERMETURE PROVISOIRE DE LA PISTE CYCLABLE ROUTE DE MONTFERRIER

Dans le cadre de la réalisation de la Ligne 5 de tramway qui sera mise en service le 20 décembre 2025, le chantier avance sur les secteurs nord, entraînant une modification provisoire de la circulation cyclable.

En vue de finaliser les aménagements du futur pôle d'échange situé au rond-point de Girac, des travaux nécessiteront la fermeture provisoire de la piste cyclable jusqu'au mercredi 30 avril, date prévisionnelle de réouverture du passage souterrain qui se trouve sous la RM65.



+ D'INFOS

tram5-montpellier3m.fr/perturbation

N°Vert 0805 29 69 20

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

ligne5@tam-way.com





ENFANCE- ALSH

AVALANCHE DE SOURIRES AUX ALSH POUR FÊTER LE NOUVEL AN

Pour les vacances de Noël, les accueils de loisirs Mélodie et Harmonie ont mis tout leur cœur à faire la fête. En moyenne, chaque jour, 27 enfants ont participé avec bonheur aux diverses activités proposées par notre équipe d'animation expérimentée. Autour du jour de l'An, les plus grands se sont initiés au hockey dans le gymnase. Les sorties réalisées en commun ont fait "carton plein". Les enfants ont dégusté de délicieux churros en découvrant "La forêt magique" de La Grande-Motte. Après l'émerveillement des décorations de Noël à Montpellier sont venus le film "Vaiana" et son appel au voyage. Sans oublier pique-nique et jeu de piste dans le parc alternant avec des moments créatifs (goûter, calendrier 2025, "feu d'artifice"). Des moments inoubliables pour une bonne année.



©Ville de Clapiers_serv. Enfance

L'AIRE DE JEUX PAT METHENY INAUGURÉE EN MUSIQUE !

Notre village de Clapiers est un petit paradis pour les enfants, avec ses écoles récemment rénovées et agrandies, plusieurs sites de loisirs, de nombreuses activités associatives à leur disposition et une nature environnante qui offre un vaste terrain de jeu.

Le samedi 7 décembre 2024, c'est une nouvelle aire de jeux pour enfants qui a été inaugurée au cœur de l'écoquartier du Castelet par M. le maire, les élus du Conseil municipal, les représentants d'Altémed, aménageur du quartier, et surtout par de nombreux enfants venus accompagnés de leurs parents pour l'occasion.

Dénommée "Pat Metheny", en honneur du grand guitariste de jazz américain venu se produire à Clapiers dans les années 1980 et pour faire écho à la thématique musicale qui parcourt la ZAC, l'aire de jeux offre aux habitants du quartier de tous âges un nouveau lieu de vie et de rencontre. Le maire a ainsi insisté sur l'importance de créer des espaces publics destinés à être appropriés par les habitants, de développer des lieux de bien vivre ensemble, et de penser aux enfants et à leur épanouissement dans l'aménagement du village. C'est le sens de la création de l'aire de jeux Pat Metheny, qui s'intègre à l'écoquartier en faisant la part belle aux éléments végétaux, avec des éléments de parcours naturels. Cet espace est "désimperméabilisé" en cohérence avec l'objectif de lutte contre le changement climatique.

07/12



©Ville de Clapiers_GS



©Ville de Clapiers_GS

A l'issue des discours, les enfants présents se sont fait une joie de dévoiler la plaque de l'aire de jeux et de découper le ruban bleu blanc rouge, ouvrant le chemin vers le toboggan, les filets à grimper et autres balanciers ou xylophone ! La musique entraînant des Loustics du Pic a rythmé la farandole de petits Clapiérois s'amusant sur les jeux, ou profitant pour l'occasion d'une barbe à papa et d'un bon chocolat chaud. Une joyeuse matinée qui s'est clôturée avec l'arrivée de quelques gouttes de pluie, qui elles n'étaient pas invitées à la fête !





10 ANS APRÈS, CLAPIERS REND HOMMAGE À CHARLIE HEBDO ET AUX VICTIMES DES ATTENTATS DE JANVIER 2015

Ce mardi 7 janvier, notre maire et le Conseil municipal ont invité les Clapiérois à se rassembler sur le parvis de la mairie pour un temps d'hommage en mémoire des attentats terribles qui ont touché notre Nation en janvier 2015, dix ans jour pour jour après l'attaque du journal satirique "Charlie Hebdo".

Devant le fronton de notre mairie portant haut la devise de la République, liberté, égalité, fraternité, une soixantaine de Clapiéroises et Clapiérois de tous âges ont répondu à l'appel, pour montrer notre unité derrière ces valeurs attaquées par le terrorisme. Le maire, Eric Penso, a pris la parole pour saluer la mémoire des victimes, et leur engagement pour la liberté d'expression. Sous l'étendard de nombreuses unes de Charlie Hebdo et de pancartes "Je suis Charlie", les Clapiérois se sont rassemblés derrière la banderole "Nous sommes Charlie, Clapiers n'oublie pas" le temps d'une photographie collective pour faire vivre la mémoire de ce combat pour la liberté.



Discours du maire de Clapiers, Eric Penso, le 7 janvier 2025 :

Il y a 10 ans jour pour jour, le 7 janvier 2015, vers 11 h 30, deux terroristes islamistes pénétraient dans la rédaction du journal satirique "Charlie Hebdo" et assassinaient 12 personnes, dont 8 membres du journal. Il s'agit de l'une de ces journées qui restent en mémoire pour toujours. Comme de très nombreux Français je pense, je me rappelle très bien la manière dont j'ai appris l'information, j'ai encore l'image devant moi. Un choc, terrible, absolu. La stupeur, voire l'incompréhension d'abord, face à l'ampleur de ce qui s'est déroulé. Puis la tristesse, la colère aussi. Le lendemain, le 8 janvier c'est une policière municipale qui est abattue par un autre terroriste à Montrouge dans le sud de Paris, et 4 autres personnes le 9 janvier lors d'une prise d'otage à l'Hypercacher de la porte de Vincennes.

Ces quelques jours du mois de janvier 2015, voilà 10 ans qu'ils se sont égrenés sous nos yeux à toutes et tous, dans l'effroi devant le drame qui s'y est déroulé, mais aussi dans l'émotion, la résilience, la solidarité qui ont lié les Françaises et les Français. 10 ans, mais c'est comme si c'était hier.

Cabu, Charb, Honoré, Tignous, Wolinski, Elsa Cayat, Bernard Maris, Mustapha Ourrad, Michel Renaud, Franck Brinsolaro, Ahmed Merabet, Frédéric Boisseau, Clarissa Jean-Philippe, Yohan Cohen, Yoav Hattab, Philippe Braham et François-Michel Saada. Gardons toujours en mémoire les noms des 17 personnes qui sont tombées, lâchement tuées au nom d'une idéologie obscurantiste, fauchées par les balles de barbares armées de leur seule haine. A travers ces personnes, c'est la France qui a été attaquée en son cœur. "Charlie Hebdo" a été visé, car elles défendaient avec force, par leurs dessins et caricatures, la liberté d'expression, malgré les menaces. Elles sont mortes pour cette liberté qu'elles chérissaient.

A travers elles, c'est toute la République qui a été agressée. La liberté d'expression, la culture, la création, la tolérance, le pluralisme, la démocratie au fond.

Mais face à l'horreur de cet attentat ignoble, le peuple français a montré dans les jours qui ont suivi, une formidable réaction collective, un élan d'unité, de résilience, de solidarité, de courage aussi. "Je suis Charlie". Le 11 janvier 2015, plus de 4 millions de personnes se rassemblaient partout en France. Du jamais vu depuis la Libération. La France était unie, debout, nous étions avec nos crayons, nos pancartes et nos messages, pour montrer que nous ne céderons jamais à la peur, que nous défendrons toujours nos valeurs, et que la liberté sera toujours plus forte que la barbarie. 10 ans après l'attaque de la rédaction de "Charlie Hebdo", nous sommes aujourd'hui encore rassemblés, à Clapiers. Car il est essentiel de faire vivre la mémoire de nos victimes, de montrer que nous ne les oublions pas et que nous continuerons quoiqu'il arrive à porter leur message de liberté.

C'est ce que nous disons en ce moment même, derrière cette banderole qui dit avec force "Nous sommes Charlie". La commune de Clapiers et ses habitants défendront toujours la liberté d'expression, les valeurs et les principes de la République, démocratique, sociale, laïque. C'est en ce sens déjà que nous avons dévoilé une plaque commémorative en mémoire du professeur Samuel Paty sur le boulevard de la Liberté, che-

min des écoliers de Clapiers vers l'école Olympe de Gouges. Une autre victime du terrorisme, martyr de la République tué justement parce qu'il avait montré des caricatures de Mahomet lors d'un cours sur la liberté d'expression. Ainsi, quelles que soient les circonstances, nous ne céderons pas à la peur et aux tentatives d'intimidation. Continuons de faire bloc autour de nos valeurs, de liberté, d'égalité, de fraternité,

de laïcité. Continuons de nous rassembler. Je vous propose d'observer maintenant une minute de silence, pour rendre hommage aux victimes du terrorisme. Merci encore à tous pour votre présence, nous serons toujours unis et debout pour défendre la liberté et nos valeurs.

Vive la République, et vive la France !

ENFANCE-ALP

LE PÈRE NOËL A GÂTÉ LES ENFANTS DES ALP

Accompagné d'un grinch toujours aussi irascible que sympathique, le père Noël a rendu visite, en décembre aux enfants de l'école élémentaire Victor Hugo, sur les sites du Bosc et du Calvaire. Puis ce fut au tour des petits de l'école maternelle Olympe de Gouges de rêver en rencontrant cette figure légendaire, mais aussi de cadeaux ludiques, éducatifs et pédagogiques pour les activités des ALP. Mélodie a ainsi reçu un lit pour poupée, des jeux d'extérieur, une panoplie de jardinage et même un transat ! Harmonie a été aussi comblée : des jeux de société, d'autres de stratégie et d'adresse (Jenga), sans oublier des éléments de cabane en tissu. Du bonheur pour toute l'année !





/ EN IMAGES

LA COMMUNE RÉUNIT SES ÂÎNÉS POUR BIEN COMMENCER L'ANNÉE

Visiblement rajeunis par l'événement, nos aînés clapiérois ont participé en foule et avec enthousiasme au repas organisé en leur honneur par la Commune. Retrouvailles et bonne chère étaient au programme du mercredi 15 janvier.

Chaleureusement accueillis par notre maire et son équipe municipale, quelques 400 seniors ont pu savourer un délicieux menu préparé avec soin et attention. Sur scène et dans la salle, des artistes ont accompagné ce repas de chansons et de danses largement applaudies, avec un spectacle digne des meilleurs cabarets parisiens. Toute l'après-midi, des représentants de la mutuelle communale de Clapiers ont répondu aux questions des seniors et recueilli les adhésions. Au dessert, les enfants des accueils de loisirs sont venus distribuer friandises et sourires à toutes les tables. Sur cette note touchante, les couples ont pris possession de la piste de danse pour terminer gaiement l'après-midi en tournoyant avec grâce sur des airs populaires.





/ EN IMAGES

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA COMMUNE UNE SOIRÉE PÉTILLANTE POUR LANCER L'ANNÉE AVEC OPTIMISME !

Les Clapiéroises et les Clapiérois ont répondu nombreux à l'invitation du maire et du Conseil municipal pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la Commune, le samedi 18 janvier. Une occasion de se retrouver et de partager un premier grand moment de convivialité pour la nouvelle année.

Plus de 650 personnes ont ainsi été accueillies au son des trompettes, saxophones, trombones et percussions, de la fanfare des jeunes Loustics qui ont ambiancé le gymnase municipal comme ils savent le faire. Les amateurs d'art ont été ravis de découvrir une **exposition de tableaux de peintres Clapiérois**, gentiment mis à disposition par leurs auteurs pour embellir la salle et la soirée. Après le temps de l'accueil, notre maire, Eric Penso, accompagné du Conseil municipal et d'élus venus nombreux des alentours, a appelé un par un les jeunes Clapiérois récemment élus au Conseil municipal des jeunes à monter sur la scène pour recevoir les écharpes symboles de leur mandat. Un **moment fort pour les élus juniors**, devant un public nombreux et leurs parents qui pouvaient être fiers ! Le maire a ensuite présenté ses **vœux aux Clapiérois, pour une année pétillante, lumineuse et apaisée**.

Il a pris le temps de porter un dernier regard sur l'année 2024 et les projets réalisés par la Commune, tels l'embellissement du centre-village, la mutuelle communale, la création de l'aire de jeux du Castelet, ou encore de nombreuses initiatives en faveur de la transition écologique de la Commune. **Il a ensuite présenté aux Clapiérois les grandes perspectives pour l'année qui s'ouvre, en gardant le cap vers le bien-vivre ensemble**. La seconde phase de l'aménagement du centre-village autour de l'église et de la rue de Vendargues, l'arrivée de la ligne 5 du tramway, la vidéoprotection, l'implantation d'ombrières photovoltaïques et la poursuite de la transition énergétique de la Commune : autant de projets pour améliorer la qualité de vie à Clapiers. Le maire a souligné l'importance de regarder vers l'avenir avec optimisme en citant Jean Jaurès : "Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir."



Nos jeunes élus Clapiérois se sont vu remettre leur écharpe tricolore par les personnalités présentes dont notamment la députée de la circonscription Fanny Dombre-Coste, le maire de Montpellier, président de la métropole, Michaël Delafosse et Renaud Calvat, maire de Jacou



18/01



Notre maire a conclu son discours en remerciant les agents communaux, dont l'implication quotidienne est essentielle au fonctionnement et au dynamisme de notre village, les bénévoles et les forces de sécurité qui apportent eux aussi une contribution précieuse. Leur investissement respectif dans leurs domaines est indispensable pour garantir le bien-vivre ensemble notre village. Après un mot du président Michaël Delafosse, présent chaque année aux côtés du Conseil municipal pour témoigner du soutien de la métropole à Clapiers, la soirée s'est poursuivie dans le sourire, la musique et les échanges, autour du verre de l'amitié et d'une bonne galette. L'année 2025 commence bien à Clapiers !



©Ville de Clapiers - DC



©Ville de Clapiers - DC



©Ville de Clapiers - DC



©Ville de Clapiers - DC



Avec la mutuelle communale, la santé pour tous

En 2020, nous avons pris l'engagement devant les Clapiérois d'étudier la mise en place d'un contrat collectif de mutuelle communale. Engagement tenu !

Aujourd'hui, Clapiers fait partie des communes de notre pays où tous les habitants peuvent accéder s'ils le souhaitent à une complémentaire santé communale proposant une offre plus attractive au niveau des tarifs.

Près de 300 Clapiérois ont déjà pris contact avec le CCAS pour se renseigner ou souscrire à cette couverture santé compétitive, négociée et mise en place par la Commune au profit des habitants.

A l'heure où l'on estime que 30 % des Français renoncent à souscrire à une mutuelle pour des raisons financières, notre équipe majoritaire peut être fière de cet engagement solidaire qui a désormais pris forme et bénéficie concrètement aux Clapiéroises et Clapiérois !

Des ressources communales en constante hausse

Les collectivités locales se plaignent des baisses de dotations venant de l'État.

A Clapiers, ces dernières ont effectivement chuté entre 2013 et 2023, de 801.647 € à 344.470 € (soit - 57,0 %).

Pour autant, notre Commune voit ses ressources financières croître tous les ans, à un rythme moyen annuel d'environ 100.000 € (+ 2,3 % par an).

Par quel miracle les ressources de notre Commune sont-elles passées de 3.732.251 € en 2013 à 4.687.964 € en 2023, soit un gain proche de 1 million d'euros ?

Tout simplement grâce aux impôts locaux qui ont crû de 2.893.153 € en 2013 à 4.343.494 € en 2023, soit une augmentation de 1.450.341 € en 10 ans (+ 50,1 %).

La taxe communale sur l'électricité a suivi le boom du prix de l'électricité.

La taxe additionnelle aux droits de mutation à titre onéreux a bénéficié de la flambée des prix de l'immobilier.

Quant aux autres impôts communaux, ils ont bénéficié de la croissance du parc immobilier et d'une augmentation des bases fiscales plus forte que l'inflation.

À Clapiers, des cadres administratifs valent !

Signe éloquent de l'instabilité de la gestion des personnels communaux, le dernier Directeur général des services de Clapiers, troisième en 4 ans de mandat a été remercié. Aucune explication n'a été donnée par le maire malgré notre demande lors du dernier Conseil municipal.

Cet événement pourrait sembler anecdotique mais il a au moins deux effets. Il impacte le fonctionnement des services communaux qui devront fonctionner sans pilote dans l'avion. Par ailleurs, cette éviction a inévitablement des conséquences sur les finances communales. Nous en avons déjà subi l'effet pendant deux ans lorsqu'il a fallu continuer de rémunérer la DGS de l'époque, remerciée pour des raisons obscures en début de mandat.

Au-delà de ces incidences, cette valse des DGS, après celles des élu.es nous interroge sur la capacité du maire à pouvoir travailler avec quiconque qu'il a lui-même choisi.

M. BUI-XUAN & F. MASSELOT



SPECTACLE ENFANT PETIBUL ET GRANDIBUL

 **Dim. 2 fév.**
16 h 30
Salle Georges Dezeuze
Espace Culturel Jean Penso

À PARTIR
DE 3 ANS

La Commune de Clapiers vous propose une fable écologique et rigolote, avec Stéphane Mirabel et David Baux. **Petibul et Grandibul, un spectacle à ne pas manquer !**

Petibul et Grandibul sont deux frères intrépides passionnés d'aventure. Après avoir reçu la lettre de Mamibulle, les deux complices partent à la conquête d'un mystérieux trésor. Ils vont rencontrer tout plein de personnages aussi drôles qu'attachants : la princesse et le Dragouf, le capitaine Jaquot, pirate de terre, Tortubul : la petite tortue prise dans les pièges des méchants plastiques, les sorcières Brultou et Kastou, Cotonoudou et bien d'autres encore... D'indices en indices et de surprises en découvertes, leur quête va petit à petit les amener à la source de la vie sur terre.



Billetterie sur place
Entrée : 6,5 € - Tarif réduit : 4, 5 €
Gratuit pour les moins de 12 ans



EXPO PHOTO CARTE BLANCHE

 **Du 1^{er} au 16 fév.**
Maison des associations
Vernissage le 31 janvier à 18 h 30

Dans cette nouvelle exposition "Carte Blanche", L'Atelier Photo Clapiers vous invite à un voyage hors des sentiers battus.

Dans ce projet où chaque photographe reçoit une carte blanche, l'intention devient un souffle créatif, un élan d'âme qui transcende les limites du visible. C'est un dialogue intime avec la lumière, une danse délicate entre ombres et reflets, où chaque image révèle l'invisible, l'indicible. Libérés des cadres, les artistes saisissent l'éphémère, capturent l'éclat d'un instant, et tissent des récits visuels empreints de poésie. Ici, l'appareil photo devient une plume, et chaque cliché, une page où se dessine un fragment d'éternité.

En semaine : 8 h 30-12 h 30 & 13 h 30-17 h 30
Samedis : 14 h-18 h
Dimanches : 10 h-12 h & 14 h-18 h



+ D'INFOS  
@atelierphotoclapiers

CINÉMA

A L'AFFICHE DU DIMANCHE

 Salle Jean Malige
Espace Culturel Jean Penso

 **Dim. 9 fév.**
 **17 h : Vingt dieux**

Drame français de Louise Courvoisier (1 h 30). Avec Clément Faveau, Maïwène Barthelemy, Luna Garret

 **19 h 30 : Un ours dans le Jura**

Comédie française Franck Dubosc (1 h 53). Avec Franck Dubosc, Laure Calamy, Benoît Poelvoorde

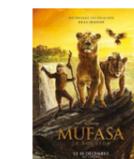
 **Dim. 23 fév.**
 **17 h : Mufasa : le roi lion**

Film d'animation et d'aventure américain de Barry Jenkins (1 h 58)

 **19 h 30 : Conclave**

Thriller américano-britannique de Edward Berger (2 h). Avec Ralph Fiennes, Stanley Tucci, Isabella Rossellini

 Entrée : 5 €
Carte Abonnement : 40 € (10 entrées)



ACLCC PUCES DES COUTURIÈRES ET DES LOISIRS CRÉATIFS

Dim. 9 fév.
9 h 30 - 16 h 30
Salle Georges Dezeuze
Espace Culturel Jean Penso



Février pointe le bout de son nez... et notre rendez-vous annuel approche... L'Association Clapiéroise de Loisirs Créatifs et Culturels organise les "Puces des Couturières et des Loisirs Créatifs". Vos trésors assoupis ne demandent qu'à revoir le jour et orner de nouvelles créations... Sortez vos richesses : fils, boutons, dentelles, perles et papiers colorés, sans oublier la laine et les fournitures pour des loisirs créatifs.

Les exposants pourront s'installer à partir de 8 h 30.
Sur place : buvette et petite grignotte

INSCRIPTIONS :

☎ 06 76 56 95 60 - ☎ 06 82 41 60 55

SOLIDARITÉ DON DE SANG

Mer. 19 fév.
Salle Jean-Louis Barrault
Complexe Sportif et Culturel

Votre don est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole. Plus vous serez nombreux et réguliers à donner, plus nous pourrons aider ensemble, chaque jour, les patients qui en ont besoin.

Prenez rendez-vous
<https://efs.link/gEM5e>



CAFÉ OCCITAN LE PETIT THALAMUS

Jeu. 20 fév.
20 h 30, Maison des associations
Rue Paul Bonnefoi

Avec l'association Occitan à Clapiers (O'C), (re)découvrez "Le petit thalamus".

Il s'agit d'un document sur lequel, après 1204, les consuls de Montpellier ont fait rédiger et conserver les textes qui légitiment leur pouvoir dans la ville. En principe, cela se faisait en latin. Au beau milieu d'un recueil, c'est en occitan qu'apparaît une chronique de la ville : chaque année, on note les consuls élus, les événements marquants (politiques, militaires, diplomatiques, météorologiques). Ce manuscrit est un véritable trésor de l'histoire médiévale montpelliéraine, occitane et européenne. Avec nous pour le présenter : Gilda Caïti-Russo, professeure d'occitan à l'Université Paul Valéry, coordinatrice de l'étude et de l'édition de ce document.



+ D'INFOS occitanclapiers.fr



École maternelle : des enfants ravis de la visite du père Noël



Les familles du Castelet enchantées par l'inauguration de l'aire de jeux Pat Metheny

RÉELS À REVOIR SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

@villedeclapiers (Instagram + Facebook)
VOEUX DU MAIRE
LE PÈRE NOEL À L'ÉCOLE MATERNELLE
LE PÈRE NOEL À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

4 241 VUES
3 825 VUES
4 368 VUES + 5 187 VUES
CALVAIRE BOSC



ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Bienvenue aux sourires de
● **Camille BLASCO**, le 19/11/24
● **Noah DROUET**, le 20/11/24
nous adressons tous nos vœux à leurs parents et familles

MARIAGE

Se sont unis dans notre Commune
■ **Telma BLAMIREs et Jacques RERSA**, le 27/12/2024
et nous leur adressons toutes nos félicitations.

DÈCÈS

Nous partageons la peine des familles de
■ **Christine WYSS**, le 09/12/24
■ **Hubert NIEL**, le 26/12/24
■ **Marcelle DAIGREMONT née CUEVAS**, le 26/12/24
■ **Elisabeth CHARRÈRE née KOVACS**, le 29/12/24
■ **Marcelle PELEGRIN née MICHEL**, le 01/01/25
et leur adressons nos sincères condoléances.

Mon orientation ?



Facile !

Prêts à accompagner votre ado vers la réussite de ses projets ?

Candice Nétillard
Consultante Orientation
SUR CLAPIERS OU EN VISIO

- ✓ Parcoursup
- ✓ Choix d'orientation
- ✓ Oraux
- ✓ Techniques d'apprentissage...

🎯 **PARCOURSUP 2025**

Offre spéciale accompagnement
février



☎ 06 14 48 51 26 ✉ manaem.orientation@gmail.com
www.manaem.com



ESPACE COWORK

- Bureau partagé
- Bureau individuel
- Domiciliation de siège social et réception courriers
- Salle de réunion de 14 personnes + accès extérieur



POSSIBILITÉ À LA JOURNÉE, AU MOIS OU SOLUTION SUR MESURE

🌐 www.espace-cowork.fr

✉ contact@espace-cowork.fr

☎ 04 99 65 52 52

📍 26, rue Louis Breguet - 34830 Jacou



MENUISERIE MN



PVC • ALU
NEUF & RÉNOVATION



Menuiseries - Portes - Fenêtres - Volets
Murs - Rideaux - Véranda - Portails
Stores - Fermetures de bâtiments

☎ **07 58 86 20 73**

n.mounir34@icloud.com

4 rue des Moulières - 34830 CLAPIERS

sièc.n°827 578 485 00027

Des questions sur la rénovation énergétique et les aides financières ?

Contactez l'Espace Conseil de
l'ALEC Montpellier Métropole
04 67 91 96 91
du mardi au vendredi
(de 13 h à 18 h)



Espace Conseil France Rénov
et RénovOccitanie,
service neutre et gratuit
de conseil en maîtrise de l'eau
et de l'énergie pour la métropole
de Montpellier



JUSQU'À 60%
D'ÉCONOMIE



TAMSOL

INSTALLATEUR
PHOTOVOLTAÏQUE

WWW.TAMSOL.FR

CLAPIERS



POUR UNE ETUDE GRATUITE
CONTACTEZ-NOUS AU
09 53 15 25 21

